

Etude socio-anthropologique et économique sur le mariage des enfants en Mauritanie

Termes de référence

1- Contexte et justification

La Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) stipule le droit à la protection contre le mariage d'enfants. L'article 16 de cette convention dispose que : "Les fiançailles et le mariage d'un enfant n'ont aucun effet juridique et toutes les mesures nécessaires, y compris la législation, doivent être prises afin de fixer un âge minimum pour le mariage...". Bien que le mariage d'enfants ne soit pas évoqué clairement dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE), cette pratique entraîne la violation d'autres droits – tels que le droit des enfants d'exprimer librement leurs opinions et le droit à la protection contre toutes les formes d'abus et les pratiques traditionnelles néfastes – et est souvent abordé par le Comité des droits de l'enfant. Le mariage des enfants est un problème véritablement mondial qui dépasse les frontières des pays, des cultures, des religions et des ethnies. Selon l'UNICEF, chaque année, 12 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans et une fille sur cinq dans le monde est mariée avant ses 18 ans et plus de 650 millions de femmes en vie aujourd'hui ont été mariées alors qu'elles étaient enfants. Malgré les lois qui l'interdisent, cette pratique reste courante.

En Mauritanie, le mariage et les relations familiales sont régis par la Loi n°2001-052 du 19 juillet 2001 portant Code du Statut Personnel (CSP) dont l'article 6 fixe à 18 ans l'âge minimum légal pour contracter un mariage. S'il est vrai que la Mauritanie a réalisé des progrès importants ces dernières années notamment en fixant l'âge légal du mariage à 18 ans, il faut noter qu'il existe encore d'énormes défis pour faire appliquer cette législation en raison de facteurs pré-disposants (croyances, préjugés, besoins, normes sociales encore profondément ancrées, particulièrement en milieu rural), de facteurs de renforcement (l'attitude, le comportement ou l'influence des familles, des pairs, la sanction ou la récompense des comportements favorables ou défavorables, le faible niveau d'instruction des parents ou tuteurs, etc.) et de facteurs facilitants (les priorités des chefs de ménages dans un environnement marqué par la pauvreté, la volonté des communautés et des autorités à appliquer la loi, etc.)).

L'article 6 introduit dans le CSP constitue une avancée indéniable en matière de protection des droits des femmes et des enfants même si le libellé laisse entrevoir certaines faiblesses qu'il faille corriger. En effet, l'article précise que : "L'incapable peut être marié par son tuteur «weli» s'il y voit un intérêt évident". De plus l'article 7 dispose que « Si le tuteur de l'incapable a marié celui-ci au mépris des dispositions de l'article ci-dessus, le mariage est valide, mais le tuteur s'expose aux peines prévues par le Code pénal s'il a agi dans son intérêt exclusif". Nonobstant cette disposition législative, en Mauritanie, parmi les femmes âgées de 20-49 ans, 17 % avaient déjà contracté un premier mariage avant l'âge de 15 ans et 39 % étaient déjà mariées avant d'atteindre 18 ans¹ en 2019. En 2015, le pourcentage des femmes de 20-49 ans

¹ Selon les données de l'Enquête Démographique et de Santé (2019-2021)

mariées avant l'âge de 18 était de 35, 2% et 15,6% étaient mariées avant l'âge de 15 ans. Ces chiffres révèlent une aggravation du phénomène de mariage des enfants entre 2015 et 2019. De plus, la situation est encore plus préoccupante dans certaines régions du pays notamment au Guidimagha (54,8%), Hodh Charghy (40,3%), Hodh Gharbi (37,4%), Assaba (43,8%), Gorgol (36,1%) et Brakna (38,8%). Pourtant, plusieurs études arrivent à la conclusion que le mariage des enfants met en danger la vie et la santé de jeunes filles, compromet leur développement, favorise la déscolarisation et restreint leurs perspectives.

En effet, les conséquences du mariage des enfants se ressentent dans la scolarisation des filles, alors que 99% des filles accèdent à l'école primaire contre 89% des garçons, on enregistre 66% des filles qui achèvent le primaire contre 100% des garçons², 43% des filles achèvent le premier cycle du secondaire (collège) contre 46% pour les garçons. Par ailleurs, les filles poussées à un mariage précoce tombent souvent enceintes alors qu'elles sont encore adolescentes ; ce qui augmente le risque de complications lors de la grossesse ou de l'accouchement. Ces complications sont la principale cause de mortalité chez les adolescentes surtout celles qui sont peu ou pas scolarisées comme l'attestent les données de l'ESDM, 2019-2021. Selon ces données, le risque de mortalité des enfants de moins de 5 ans diminue avec le niveau d'instruction de la mère. Le taux de mortalité infanto-infantile passe de 46‰ parmi les enfants dont la mère n'a aucun niveau d'instruction à 42 ‰ parmi ceux dont la mère a le niveau primaire, et à 33 ‰ parmi ceux dont la mère a le niveau secondaire.

Des études ont montré que les coûts économiques du mariage des enfants sont très importants pour les pays surtout ceux en développement. Selon la Banque Mondiale, les coûts du mariage des enfants sont élevés, mais les avantages économiques d'y mettre fin sont encore plus grands. Elle estime que les pays perdent en moyenne environ 1% de leurs revenus en raison du mariage des enfants. Selon les études menées par la Banque Mondiale, si le mariage des enfants avait pris fin en 2015, l'économie mondiale aurait pu économiser 566 milliards de dollars d'ici 2030. Les estimations de la Banque Mondiale et du Centre international de recherche sur les femmes (ICRW) révèle que les gains annuels en termes de bien-être découlant de la fin du mariage des enfants au Niger pourraient atteindre 1,7 milliard de dollars en 2030, 4,8 milliards de dollars pour l'Ethiopie et le Bangladesh, et 7,6 milliards de dollars pour le Nigéria.

Compte tenu des effets positifs de l'éducation des jeunes filles sur les générations futures, la non-scolarisation due entre autres au mariage précoce est susceptible d'avoir un impact négatif non seulement sur le bien-être et la survie des enfants, mais aussi sur les femmes qui ont été mariées de manière précoce et la santé de celles-ci, et enfin sur le fait de perpétuer la pratique même du mariage précoce. Il a été démontré que les jeunes femmes qui sont allées à l'école secondaire courent jusqu'à six fois moins de risques de se marier avant 18 ans ; ce qui veut dire que l'éducation est une des meilleures stratégies pour protéger les filles et combattre les mariages d'enfants.

Face aux conséquences et aux coûts économiques du mariage des enfants, l'UNICEF et le Gouvernement de la Mauritanie souhaitent mener une étude socio- anthropologique dans le but de générer des preuves et proposer des interventions clés prenant en compte et agissant sur les facteurs qui favorisent le plus le mariage des enfants.

² Annuaire statistique du Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif (2019-2020)

2- Objectifs

L'étude vise à mener une analyse socio-anthropologique approfondie du mariage précoce des filles, avec une estimation des implications économiques pour les familles en particulier, et pour la Mauritanie en général. Cette étude devra aussi identifier les facteurs pouvant favoriser ou défavoriser le déclin du mariage précoce. Elle prendra en compte la diversité des caractéristiques socio-économiques, ethniques, culturelles, et géographiques des populations, ainsi que les implications socio-économiques pour les ménages et le pays.

De manière spécifique, l'étude vise les objectifs suivants :

A. Sur le volet socio-anthropologique :

1. Analyser les contextes socio-culturels, géographiques et ethniques dans lesquels se pratiquent ce phénomène de mariage précoce des filles, et permettre une meilleure compréhension des inter agissements/interconnexions
2. Décrire et analyser la dynamique de la pratique du mariage précoce en Mauritanie dans différentes communautés et couches sociales ;
3. Rechercher et identifier dans des communautés mauritaniennes des exemples ou cas d'abandon de mariage précoce, en relever les soubassements ou les déterminants pour capitaliser ce qui pourrait servir à la construction d'un modèle contextuel dans l'adoption de bonnes pratiques ;
- 4.
5. Déterminer et analyser les facteurs/déterminants comportementaux favorisant le déclin (ou le maintien) du mariage précoce dans certaines régions/communautés de la Mauritanie ;
6. Déterminer les principaux acteurs, et facteurs influents sur la propagation de cette pratique ;
7. Déterminer et analyser les rapports entre les parties prenantes, cette analyse doit prendre en compte les relations de pouvoir entre elles, et une analyse des risques dans l'esprit de « do no harm », en vue de développer une stratégie de communication avec des messages appropriés pour minimiser les résistances ;
8. Proposer des recommandations, des pistes de réflexion et un plan d'actions qui pourraient contribuer aux efforts de plaidoyer, de scolarisation des enfants et de réduction des taux du mariage précoce

B. Sur le volet socio- économique :

9. Déterminer et analyser les facteurs/déterminants non comportementaux, en particulier économiques, favorisant le déclin (ou le maintien) du mariage précoce dans certaines régions/communautés de la Mauritanie ;
10. Estimer l'impact du mariage des enfants sur le revenu des ménages, et l'économie de la Mauritanie, sur le court, moyen et long terme.
11. Estimer le coût humain et économique de l'inaction dans la réduction du mariage des enfants ;
12. Proposer des recommandations, des pistes de réflexion complémentaires, en matière économique, susceptibles de contribuer/soutenir le plaidoyer pour l'élimination du mariage des enfants

L'exploitation des résultats de cette étude vont permettre de développer des outils de plaidoyer auprès du Gouvernement et de ses partenaires en vue de la mise en œuvre des interventions clés pour la réduction/l'éradication du mariage des enfants.

C'est pour atteindre ces objectifs qu'il est prévu le recrutement d'un Cabinet de consultation (ou un consortium des cabinets) ayant les capacités techniques nécessaires pour la conduite d'une étude (socio-anthropologique et économique) pour générer des évidences et proposer un plan d'actions multidimensionnel en vue de lutter contre le mariage des enfants en Mauritanie.

Le cabinet de consultation devrait justifier des compétences et expériences avérées dans l'analyse socio-comportementale et économique pour produire des livrables de qualité et des outils de plaidoyer en faveur de la réduction/l'élimination du mariage des enfants en Mauritanie.

3- Méthodologie

L'étude sera menée par un cabinet qui devra proposer une démarche méthodologique pertinente pouvant permettre d'atteindre les objectifs fixés. Sa méthodologie fera l'objet d'une présentation lors de la séance de cadrage, y compris une feuille de route de tout le processus de l'étude.

L'étude utilisera des méthodologies variées, incluant l'étude documentaire, des méthodes qualitatives et quantitatives consistant à une analyse des données d'enquêtes existantes, ainsi que des études comparatives si nécessaire, pour atteindre les objectifs de l'étude.

Les éléments méthodologiques suivants seront à considérer, notamment :

- **Les méthodes quantitatives** : celles-ci comprennent l'examen et l'analyse des données quantitatives existantes. Elle portera sur l'analyse des données des différentes éditions de EPCV 2019, EDS, et MICS. Elle portera également sur l'analyse des données administratives ou toutes autres bases de données disponibles ;
- **Une Revue documentaire** : Cette analyse portera sur la revue des recherches et études existantes sur le sujet en Mauritanie et dans des pays caractérisés par des problématiques similaires ou proches;
- **Une enquête socio-anthropologique** : qui prend en compte les régions/communautés à haute prévalence, à prévalence moyenne et à faible prévalence dans un souci de comparaison des déterminants de ces comportements différents ; la population cible couvrira les filles mariées précocement/non scolarisées ou déscolarisées, leurs maris, leurs parents ou tuteurs, les décideurs communautaires, et société civile (ONG et autres organisations) travaillant dans le domaine, les entités gouvernementales au niveau central et déconcentré, etc.
- **Analyse des contextes socio-culturels**, géographiques et ethniques (culture, croyances, attitudes, perceptions, pratiques) dans lesquels se pratiquent ou ne se pratiquent pas le mariage des enfants et la non scolarisation/déscolarisé des filles ;
- **L'analyse socio-économique** pour estimer les pertes économiques engendrées par le mariage des enfants au niveau des ménages et du pays ;

- **Des focus groups pour recueillir des informations complémentaires sur les pratiques individuelles et communautaires en rapport avec le mariage des enfants**
- **La méthodologie d'étude doit combiner des approches anthropologiques et socio-économiques** et prendra en considération l'analyse des déterminants à tous les niveaux, le profil social des filles/garçons victimes du mariage précoce et/ou non scolarisé(e)s /déscolarisé(e)s et celui de leur famille, les raisons et motifs du mariage et de non scolarisation/déscolarisation, le statut des petites filles mariées/scolarisées dans la communauté et le cadre institutionnel dans lequel on pratique le mariage précoce/scolarisé/déscolarisé.

4- Questions de recherche

Le consultant approfondira les questions dans la note méthodologique qui sera soumise dans l'offre technique. Il aura à les spécifier davantage dans les outils de collecte des données. Ces questions devront être affinées à la suite de la phase de revue documentaire et analyse secondaire des données d'enquêtes

1. *Au niveau de la famille*

Origine de la demande du mariage précoce : extérieur, intérieur, familiale ? Par quel biais est-elle transmise/motivée ? Motivations/justifications des familles, des pères, des mères, autres membres de la famille nucléaire et/ou élargie. Lesquelles de ces motivations/ justifications sont les plus importantes (hiérarchie) ?

Combien de temps prend généralement la prise de décision ? Qui prend directement la décision d'un mariage précoce/scolarisé/déscolarisé au sein de la famille et pour quels motifs ? Y- a- t-il des rencontres de discussions pour arrêter la décision ? Quels membres de la famille nucléaire et/ou élargie sont impliqués ? La décision semble-t-elle naturelle (elle va de soi) ou est-elle forcée ? Est-ce une décision unilatérale, si oui, qui la prend généralement au sein de la famille ? Qu'est-ce qui se passe si la décision n'est pas unanime ? Rapports entre le statut matrimonial des parents et la déscolarisé ? L'influence de l'environnement social et familial sur les mariages précoces et la déscolarisé ?

Au niveau des communautés

Motivations/justifications des communautés : leaders religieux, communautaires et socio-administratifs (éducateurs, pairs, personnels de santé, personnels sociaux, facilitateurs/encadreurs sociaux, autres corps administratifs), groupes organisés de jeunes, de femmes, d'hommes, d'écoliers, etc....

A quel niveau se situe leurs rôles ? Ont-ils eu à intervenir dans des cas de ces pratiques ? Comment étaient leurs interventions ? Comment étaient-elles perçues ?

Quels sont les risques et les conflits potentiels auxquels les familles et les communautés sont souvent confrontées et comment ils sont adressés ?

2. *Au niveau de l'école*

Quels sont les éléments favorisant / défavorisant les deux pratiques à l'école ?

Attitudes des enseignants en classe et pour les activités à l'école (nettoyage de la cour, des latrines). Contenu pédagogique sexiste. Attitude des pairs (enfants et adolescents)

Mesures d'application de l'obligation scolaire pour les enfants en général et en particulier pour les filles mariées.

3. Au niveau du groupe référentiel secondaire (pairs)

Quels sont les effets et l'étendue de l'influence des amis et pairs qui ont subi ou pratiqué le mariage précoce ou la déscolarisation ?

4. Eléments de genre et d'âge

Quelle est la position des jeunes femmes/adolescentes et jeunes hommes/adolescent/es, des adultes, des personnes âgées et/ou des sages par rapport au mariage précoce et la scolarisation des enfants et en particulier les filles ? Pourquoi dans chaque cas ?

5. Eléments ethniques

Pourquoi telle communauté pratique d'avantage le mariage précoce et scolarisent/déscolarisent les filles ?

6. Eléments de changement

Qu'est ce qui a changé par rapport à ces deux pratiques ? Quel est le niveau de ce changement ? Quelles sont les causes de ces changements ? Est-ce durable ? Qu'est ce qui peut être fait ? Pourquoi ?

7- Eléments socio-culturels et institutionnels

Les survivances des croyances et normes sociales, sont parmi les déterminants majeurs de la Problématique du mariage des enfants.

- Dans quelle mesure les connaissances et attitudes adoptées influencent les mariages d'enfants ?
- Existe-t-il des facteurs individuels et collectifs influençant positivement ou négativement les mariages d'enfants ?
- Existe-t-il des barrières structurelles influençant mariage d'enfants ?
- Les politiques et Stratégies de communication de changement social et comportemental sont-elles connues par les populations et sont-elles efficaces ? Comment les renforcer ?
- Existe-t-il des facteurs institutionnels qui favorisent ou pas les mariages des enfants ?

7. Eléments socio-économiques

Quel est le profil socio-économique des groupes qui pratiquent les mariages des enfants (niveau d'éducation, de revenu, éloignement/proximité de la ville, autres facteurs à déterminer) ? Quelles sont les motivations principales de ceux/celles qui exercent l'acte (raisons économiques, prestige/reconnaissance social/e, autres à déterminer ?)

Quels sont les facteurs économiques qui pourrait justifier ou décourager la pratique du mariage des enfants par les familles, et les communautés ?

Quelles sont les pertes économiques subies par les familles, et l'Etat Mauritanien, lorsque les filles sont mariées précocement ?

8. Place et rôle des medias traditionnels et réseaux sociaux

Faire une analyse de la place et du rôle des medias traditionnels et des réseaux sociaux dans les pratiques favorables ou défavorables au mariage des enfants. Comment peuvent-ils contribuer à réduire/éliminer le mariage des enfants ?

9. Zones ciblées pour la collecte des données :

Les deux régions de Guidimakha et Hodh El Chargui (10 communes).

5- Gouvernance de l'étude et engagement des partenaires.

Un comité de pilotage sera mis en place par le MASEF pour la gestion de l'étude, avec l'appui de la section Protection de l'Enfance et la section Politique Sociale de l'UNICEF.

Le Comité de pilotage sera présidé par le Secrétaire Général du MASEF, et comprendra :

- La direction des Etudes, de la Coopération et du Suivi du ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
- Le ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (Direction de l'enfance, Direction de la promotion féminine) ;
- Le ministère de l'Éducation nationale/Direction des Stratégies de la Planification et la Coopération ;
- Le ministère des Affaires Islamiques et de l'enseignement originel /Direction de l'orientation islamique ;
- Le ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs
- Le ministère de la santé /Programme National de la Santé de Reproduction
- L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres sécurisés ;
- L'Agence Nationale de la Statistique, de l'Analyse Démographique et Economique
- UNICEF
- UNFPA

Le secrétariat de ce comité sera assuré par un comité technique désigné par celui-ci.

Les candidats soumettront une offre technique décrivant en détail la méthodologie à utiliser pour chacune des étapes présentées ci-dessus.

6- Livrables et chronogramme

TASK TO BE PERFORMED <i>(Indicate expected work to be performed.)</i>	DELIVERABLE(s) <i>(Specify final outputs.)</i>	WORK SCHEDULE <i>(month/period covered)</i>	TERMS OF PAYMENT <i>(no more than 30% advance/ Final payment no less than 10%)</i>
Activités de démarrage	<ul style="list-style-type: none"> - Une note de cadrage détaillée avec la méthodologie, les outils de collecte des données, et une esquisse de plan d'analyse. Cette note fera également ressortir, le point de vue/l'appréciation du consultant par rapport aux TdRs et sa compréhension du travail attendu ; - Chronogramme des activités 	Première quinzaine du mois de juin 2023	20%
Collecte, analyses des données sur le terrain et dans les ministères sectoriels (éducation, santé, affaires sociales, justice, intérieur, communication et jeunesse), du Ministère des finances, du Ministère de l'Economie et des secteurs productifs et des partenaires techniques financiers intervenant dans le secteur de la protection des enfants et présentation des premiers résultats au cours d'un atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports provisoires présentant des premiers résultats de l'identification des facteurs favorisant le mariage des enfants, y compris la micro-simulation de l'impact économique des mariages des enfants - Des tableaux d'analyses de différentes données collectées sur le terrain et dans les ministères - Un PowerPoint de présentation des premiers résultats de l'analyse des données 	Deuxième quinzaine de juin 2023	40%
Rédaction d'un rapport d'identification des facteurs favorisant le mariage des enfants et d'un autre sur l'évaluation d'impact du mariage des enfants en Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> - Drafts de deux rapports surs : (i) l'identification des facteurs favorisant le mariage des enfants et ; (ii) l'évaluation des facteur socio-économiques autour du mariage des enfants (25 pages maximum chacun) - Powerpoint présentant les résultats contenus dans les 2 rapports 	Première quinzaine du mois de juillet 2023	

TASK TO BE PERFORMED <i>(Indicate expected work to be performed.)</i>	DELIVERABLE(s) <i>(Specify final outputs.)</i>	WORK SCHEDULE <i>(month/period covered)</i>	TERMS OF PAYMENT <i>(no more than 30% advance/ Final payment no less than 10%)</i>
	- Rapport de de présentation des résultats lors d'un atelier de validation d'une journée -		
Rédaction d'une note de rapport plaidoyer pour mettre fin au mariage des enfants (5 pages maximum)	- Draft de rapport de plaidoyer d'investissement pour mettre fin au mariage des enfants, incluant le coût humain du mariage des enfants - Rapport de l'atelier de présentation des premiers résultats de l'analyse des facteurs déterminants le mariage des enfants	Août 2023	40%
Production du rapport final de l'étude	- Version finale du rapport prenant en compte les observations du comité de pilotage, y compris un résumé exécutif de 5 pages maximum - Rapport de l'atelier de validation du rapport final compilant le rapports (60 pages maximum) - Synthèse (10 pages) du rapport final accompagné d'une note de plaidoyer auprès de décideurs à différents niveaux	Août 2023	

7- Responsabilités du cabinet :

- Faire la revue documentaire ; proposer la méthodologie de l'étude, les étapes, le calendrier et d'autres détails clés du processus ;
- Elaborer et faire valider les outils et la méthode de collecte des données ;
- Faire le prétest des outils de collecte des données quantitatives et qualitatives ;
- Proposer un budget qui comprendra des activités préparatoires telles que des réunions de l'équipe de supervision, le travail de collecte des données sur le terrain, la rédaction du rapport, la production et la vulgarisation des résultats ;
- Assurer le recrutement et la formation des enquêteurs (de préférence, en partenariat avec une institution universitaire nationale)
- Coordonner la collecte des données et la supervision de l'enquête en fonction de la méthodologie définie, les lieux et les périodes définies ;

- Mener des activités de contrôle de qualité et partager les rapports avec l'équipe de supervision de manière régulière ;
- Analyser les données collectées et générer des données supplémentaires sur le terrain si nécessaire ;
- Préparer le projet de présentation des résultats de l'enquête et l'envoyer au Comité de pilotage pour examen et validation ;
- Réviser le document final en intégrant les commentaires du comité de pilotage et partenaires et soumettre la version révisée à l'UNICEF.

8- Compétences, qualifications, expériences requises et profil bureau étude

Les cabinets intéressés par la présente étude doivent présenter une équipe ayant une solide expérience en analyse socio-anthropologique et en finances publiques / micro-simulation. L'équipe de consultants devra être composée de :

→ **Consultant national ou international de niveau P4/P5, expert en Socio- Anthropologie, ayant les qualifications suivantes (au moins 5 ans d'expériences) :**

- **Qualifications et compétences :** Titulaire d'un diplôme universitaire dans le domaine des sciences sociales (BAC+5 ou doctorat en anthropologie, sociologie ou autres domaines connexes) ou disposer dans l'équipe d'un anthropologue ou d'un sociologue ;
- Disposer d'une expérience de travail pertinente d'au moins 8 ans : (i) sur les questions de protection de l'enfant ; éducation, mariage des enfants, (ii) de collecte, traitement et analyse des données ;
- Expérimenté/e en matière recherche anthropo-sociologique opérationnel (au moins 5 ans d'expériences spécifiques) ;
- Expérimenté/e dans l'étude des pratiques néfastes et la mise en œuvre d'approches participatives et des droits humains ;
- Connaissance/expérience du contexte mauritanien/sous-région ;
- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise du français requise, maîtrise de l'arabe et autres langues locales serait un avantage

→ **Consultant associé, expert en Macro- économie / Finances publiques (au moins 5 ans d'expériences), avec les qualifications suivantes :**

- **Qualifications et compétences :** au moins un diplôme universitaire (niveau Bac+5 minimum ou un doctorat) en finances publiques, économie ou dans tout autre domaine similaire.
- **Expérience professionnelle :** Disposer d'une expérience de travail pertinente d'au moins 5 ans en finances publiques notamment en matière de : (i) micro-simulations (ii) élaboration des documents de référence en matière de finances publiques ; (iii) financement des secteurs sociaux en générale.
- **Expérience professionnelle spécifique :** (i) Bonnes compétences et expérience en analyse coûts-avantages ; (ii) Connaissances générales solides des politiques sociales et de la CDE ; (iv) connaissance du contexte institutionnel mauritanien serait un réel atout ; (v) excellentes capacités rédactionnelles et de synthèses.

L'adhésion aux valeurs de l'UNICEF (diversité, inclusion, engagement, intégrité, travail en équipe, orienté vers les résultats, compétence de base en matière de communication, bienveillance, respect, confiance et responsabilité) est essentielle.

Profil du cabinet d'étude

- Expertises techniques humaines disponibles dans les domaines de la sociologie, de l'anthropologie, de l'analyse et traitement des données qualitatives. Le cabinet devra inclure les CV des experts à son offre ;
- Expérience avérée dans la réalisation des études sociales et comportementales avec un accent sur les méthodologies qualitatives (préciser quelques études réalisées par la passe)
- Expérience avérée dans la conduite des discussions de groupe avec les acteurs communautaires (Focus group discussion) ;
- Expérience avérée en analyse de données qualitatives
- Forte présence sur le terrain et bonne connaissance des thématiques liées au mariage des enfants ;
- Bonne connaissance des us et coutumes des populations et des langues locales pour faciliter la collecte des données sur le terrain.

9- Critères d'évaluation

- **Evaluation technique (75%) :**

Les Cabinets de consultants intéressés feront une proposition d'offre technique (incluant la compréhension des termes de référence, la méthodologie et le chronogramme détaillés et le plan de rédaction du rapport). Cette proposition servira de base pour la sélection du prestataire de services.

Les critères de notation des offres techniques sont résumés dans le tableau suivant :

Ordre	Critères d'évaluation de l'offre technique	Note maximale
1	Méthodologie, chronogramme et plan de rédaction du manuel, compréhension des TDRs	25
2	Expérience et Références techniques pertinentes du cabinet	15
3	Profil des Consultant(e)s	35
Total		75

Seuls les consultants ayant obtenu une note minimale de 50 points à l'évaluation technique seront retenus pour l'étape suivante de l'évaluation financière. La sélection du cabinet de consultants sera basée sur le principe du "meilleur rapport qualité-prix". Par conséquent, Les cabinets doivent indiquer leurs frais tout compris pour les services à fournir.

GRILLE D'ÉVALUATION TECHNIQUE DES CANDIDATURES	
Expérience et références techniques pertinentes (35 pts)	
Le cabinet doit proposer des experts avec les profils décrits dans les TDRs : (Conduite des analyses socio-anthropologiques, analyse des coûts, des micro-simulations)	
Organisation d'activités similaires (N)	
<ul style="list-style-type: none"> - Consultant national ou international de niveau P4/P5, expert en Socio- Anthropologie, ayant les qualifications suivantes (Team leader) 	
Master ou PhD en sociologie ou anthropologie / domaine connexe et expérience dans le domaine 20 points	
<ul style="list-style-type: none"> - Pour $N \leq 3$: 5 points - Pour $N = 4$: 10 points - Pour $N > 5$: 20 points 	
<ul style="list-style-type: none"> - Consultant associé, expert en Macro- économie / Finances publiques (au moins 5 ans d'expériences), (15 pts) 	
Master ou PhD en Macro-économie, statistique / domaine connexe et expérience dans le domaine 10 points	
<ul style="list-style-type: none"> - Pour $N \leq 3$: 3 points - Pour $N = 4$: 5 points - Pour $N > 5$: 10 points 	
Expérience du cabinet dans la conduite des études similaires (analyse socio-anthropologiques, analyses des coûts, micro-simulation), 15 pts	
<ul style="list-style-type: none"> - Une étude : 3 - Deux études similaires : 5 - Trois études similaires : 10 pts - Plus de trois études : 15 pts 	
Méthodologie (25 points)	
Compréhension des TDR (éléments renforçant les TdRs : faiblesses relevées, orientations et exemples qui renforcent les TdRs et la compréhension du sujet)	10 points
Méthodes et approches proposées (description claire de la démarche ou du processus avec étapes/activités clés et produits)	10 points
Organisation du travail (plan de travail et chronogramme)	5 points

- **Evaluation financière (25%) :**

Chaque offre financière recevra une note sur 25. A l'offre du moins-disant sera attribuée la note de 25 points. Les notes respectives des autres soumissionnaires seront calculées de la façon suivante : $25 * \text{Montant de l'offre du moins-disant} / \text{Montant de l'offre du soumissionnaire évalué}$. Le résultat constituera la note d'évaluation financière à attribuer aux soumissionnaires respectifs ayant franchi l'évaluation technique.

- **Evaluation finale :**

La note de l'évaluation finale sera la somme des évaluations technique et financière et sera calculée comme suit :

Note technique + Note financière.

Le cabinet ou l'équipe de consultants candidat ou la candidate ayant obtenu la meilleure note finale sera retenu pour la consultance. L'offre financière sera analysée et éventuellement négociée dans les limites budgétaires disponibles avec le soumissionnaire ayant eu la meilleure note finale.

10- Compétences linguistiques :

Français/ Arabe / Langue locale

Préparés par :

Benjamin Kakule Sivasima

Benjamin KAKULE SIVASIMA
Chef de section Politiques Sociales

Vérification Supply :

Mouamess Salem Diori

Spécialiste en approvisionnement et
logistique

Validé par :

Magali Romedenne

Représentante adjointe / Magali
Romedenne

Approbation:

MCS

Representant / Marc Lucet